

Délibération du Conseil Municipal du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à 20 h, le Conseil Municipal de la Commune de Silly Le Long s'est réuni en la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur LEFRANC Daniel, Maire.

Convocation du : 11 avril 2018

Affichage : 26 avril 2018

Membres élus : 12

Présents : 8

Etaient présents :

Monsieur LEFRANC Daniel : Maire

Monsieur CORNIQUET Nicolas, Madame HABERER-MUSET Laurette, Monsieur BOURQUIN Jean-Paul : Adjoints au Maire

Monsieur VECTEN Damien, Madame DUCHESNE Valérie, Madame MUNSCH Laurence, Madame CHABOT Danièle : Conseillers Municipaux

Absente excusée : Madame BESAIN Josiane

Absents non excusés : Monsieur CHARTIER Guillaume, Monsieur SMITH Fabrice, Monsieur JOBELIN Mickaël

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2017 « Commune »
- 2) Affectation du résultat
- 3) Votes des subventions communales
- 4) Vote du taux des taxes communales
- 5) Vote du budget primitif 2018 « Commune »
- 6) Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2017 « Assainissement »
- 7) Affectation du résultat
- 8) Convention SAUR
- 9) Vote du budget primitif 2018 « Assainissement »
- 10) Demande de subvention auprès de la DETR

Questions diverses

Conformément à l'article L.2121-15, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, Madame Laurette HABERER-MUSET accepte cette fonction.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 27 février 2018.

11/2018 Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2017 « Commune »

Monsieur le Maire cède la présidence à la doyenne de l'assemblée, Madame Laurette HABERER-MUSET et se retire au moment du vote conformément aux textes en vigueur.

Il est présenté aux Conseillers Municipaux les résultats de l'exercice 2017 constatés au compte administratif :

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat exercice 2017	Résultat antérieurs	Résultat cumulés
Section fonctionnement	774 438.02	963 613.37	189 175.35	748 590.14	937 765.49
Section d'investissement	166 079.22	295 503.49	129 424.27	-54371.78	75 052.49
Résultat définitif					1 012 817.98

Le Conseil Municipal :

- après avoir pris connaissance des résultats et des restes à réaliser dont il reconnaît la sincérité,
- avoir pris connaissance du compte de gestion 2017, établi par le comptable du Trésor, constate la stricte concordance entre les écritures du Compte Administratif 2017 et celles du Compte de Gestion 2017, et après en avoir délibéré :
 - approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2017
 - vote à l'unanimité le Compte Administratif 2017

Monsieur le Maire reprend la présidence de l'Assemblée.

12/2018 Affectation du résultat

Le résultat de fin d'exercice de l'année 2017 du budget communal s'élève à :

- Excédent de fonctionnement : 937 765,49 €
- Excédent d'investissement : 75 052,49 €

Le résultat positif de la section d'investissement ne nécessite pas de virement de la section de fonctionnement.

13/2018 Vote des subventions communales

Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal, les subventions suivantes :

Coopérative scolaire	2 120 €
Parents élèves	200 €
Ass Foot	2 550 €
Électricité Foot	4 500 €
UNC-AFN anciens combattants	160 €
Club de l'amitié	2 000 €
Croix rouge	100 €
Judo Sport libre	500 €
Amicale des pompiers	250 €

Fêtez Silly	1 900 €
Subvention exceptionnelle Fêtez Silly	400 €
Pétanque club Plessis - Lagny	150 €

Le Conseil Municipal rappelle que les subventions sont versées, sous réserve que les dossiers transmis soient complets ; en particulier, les associations ont l'obligation de fournir leur bilan financier. Le Conseil rappelle que les subventions sont attribuées aux associations afin que les prestations offertes bénéficient pleinement aux adhérents. Ces aides de la commune ne doivent donc pas conduire les associations à thésauriser, ce qui serait contraire à l'esprit dans lequel elles sont attribuées par la commune.

Les Conseillers approuvent à l'unanimité l'ensemble des subventions. Concernant les subventions suivantes : parents d'élèves : 7 voix pour et 1 voix contre ; Club de l'amitié 6 voix pour et 2 abstention ; pétanque club Plessis-Lagny 5 voix pour et 3 voix contre.

14/2018 Vote du taux des taxes communales

Conformément à l'article 1636 B sixties du code général des impôts, le Conseil Municipal vote chaque année les taux des impôts locaux, à savoir :

- la taxe d'habitation ;
- la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition de chaque contribuable déterminée par les Services Fiscaux, cette base connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la Loi de Finances. Le taux de majoration de l'assiette est fixé à 1,012 %.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter la pression fiscale sur les contribuables de Silly Le Long.

Article unique : Les taux d'imposition pour 2018 sont maintenus à :

Taux des taxes	Taux 2018
Taxe d'habitation	16,99 %
Taxe foncière sur propriétés bâties	29,78 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties	42,47 %

et inscrit à l'article 73111 « contributions directes » du budget 2018 les recettes fiscales correspondantes.

15/2018 Vote du budget primitif 2018 « Commune »

Le budget, soumis au vote du Conseil Municipal, a fait l'objet d'une réunion de travail dans le cadre de la Commission des Finances et du Budget réunie le 10 avril 2018.

Les prévisions budgétaires, telles qu'elles ont été approuvées par la Commission des Finances, respectant les principes de sincérité et d'équilibre sont soumises au vote par chapitre, des Conseillers Municipaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif « Commune » sections de fonctionnement et d'investissement, présentées et votées par chapitre conformément aux tableaux ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Section 2018 en équilibre	945 408.00	945 408.00
Excédent 2017 reporté		937 765.49
Affectation du résultat 2017 en section d'investissement		
Virement à la section d'investissement	719 007.00	
Totaux	1 664 415.00	1 883 173.49
Excédent		218 758.49

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Section 2018 en équilibre	1 568 910.49	774 851.00
Déficit 2017 reporté		
Excédent N-1		75 052.49
Virement de la section de fonctionnement		719 007.00
Totaux	1 568 910.49	1 568 910.49

16/2018 Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2017 « Assainissement »

Monsieur le Maire cède la présidence à la doyenne de l'assemblée et se retire au moment du vote. La présidente de la séance présente le compte administratif :

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat exercice 2017	Résultat antérieurs	Résultat cumulés
Section d'exploitation	21 020.03	39 551.73	18 531.70	122 736.95	141 268.65
Section d'investissement	6 115.57	13 639.92	7 524.35	50 976.22	58 500.57
Résultat définitif					199 769.22

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Compte Administratif « assainissement » tel que présenté, celui-ci étant conforme au Compte de Gestion qui est également approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire reprend la présidence de l'Assemblée.

17/2018 Affectation du résultat

Le résultat constaté de l'exercice 2017 s'élève à 141 268,65 € pour la section d'exploitation et 58 500,57 € pour la section d'investissement.

Le résultat positif de la section d'investissement ne nécessite pas de virement de la section de fonctionnement.

18/2018 Convention SAUR

Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour signer la convention d'assistance technique au service de l'assainissement SAUR, qui a pour mission : télésurveillance, entretien, nettoyage et dépannage éventuel des postes de relèvement des eaux usées (route de Saint Pathus et route de Nanteuil).

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des prestations et conditions financières, autorise Monsieur le Maire à signer la convention SAUR.

19/2018 Vote du budget primitif 2018 « Assainissement »

Le projet de budget assainissement est soumis aux Conseillers Municipaux ; il prend en compte la maintenance, l'entretien, les réparations éventuelles du réseau, le remboursement de la dette, la comptabilisation des amortissements.

Le budget s'équilibre, en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'exploitation : 40 431,00 €

Section d'investissement : 14 987,00 €.

Montants auxquels viendront s'ajouter les excédents reportés, soit 141 268,65 € pour la section d'exploitation et 58 500,57 € pour la section investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif « assainissement » sections d'exploitation et d'investissement, présentées et votées par chapitre conformément aux tableaux ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Dépenses de l'exercice	40 431.00	
Recettes de l'exercice		40 431.00
Excédent antérieur		141 268.65
Totaux	40 431.00	181 699.65
Excédent prévisionnel		141 268.65

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Dépenses de l'exercice	14 987.00	
Recettes de l'exercice		14 987.00
Excédent antérieur		58 500.57
Totaux	14 987.00	73 487.57
Excédent prévisionnel		58 500.57

20/2018 Demande de subvention auprès de la DETR

Le Conseil Municipal souhaite présenter une demande de subvention pour rénover les portes-fenêtres et la porte d'entrée de la Salle Multifonction.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise, Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès de la DETR.

Questions diverses :

- **Commission des fêtes** : Monsieur le Maire propose aux membres de cette commission de se réunir pour anticiper les festivités de l'année.
- **Bassin** : Le Maire précise qu'il a participé à la réunion du Syndicat des eaux à Lagny Le Sec, compte tenu des éléments abordés lors de cette réunion, il rencontrera le Président afin d'envisager le financement de la restauration des berges de notre bassin de rétention en bas du village.
- **Eclairage public** : Nicolas CORNIQUET souligne que malgré les mesures prises sur le réglage des horloges de l'éclairage public, il existe un décalage avec la tombée de la nuit.

La séance est levée à 22h50

N° Délibération	Objet
11/2018	Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2017 3commune »
12/2018	Affectation du résultat
13/2018	Vote des subventions communales
14/2018	Vote du taux des taxes communales
15/2018	Vote du budget primitif 2018 « Commune »
16/2018	Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2017 « Assainissement »

17/2018	Affectation du résultat
18/2018	Convention SAUR
19/2018	Vote du budget primitif 2018 « Assainissement »
20/2018	Demande de subvention auprès de la DETR

Daniel LEFRANC	Maire	
Nicolas CORNIQUET	Adjoint au maire	
Laurette HABERER-MUSET	Adjoint au maire	
Jean-Paul BOURQUIN	Adjoint au maire	
Josiane BESAIN	Conseiller Municipal	Absente excusée
Guillaume CHARTIER	Conseiller Municipal	Absent non excusé
Damien VECTEN	Conseiller Municipal	
Laurence MUNSCH	Conseiller Municipal	
Danièle CHABOT	Conseiller Municipal	
Valérie DUCHESNE	Conseiller Municipal	
Fabrice SMITH	Conseiller Municipal	Absent non excusé
Mickaël JOBELIN	Conseiller Municipal	Absent non excusé